

Québec, le 22 janvier 2024

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/23-127

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir les documents suivants :

- Tout document, correspondance, rapport en lien avec la mise sur pied d'une antenne universitaire de l'Université du Québec à Rimouski au Campus des Îles du Cégep de la Gaspésie et des Îles ;
- Tout document portant sur l'ouverture de l'antenne universitaire aux Îles-de-la-Madeleine;

Vous trouverez ci-annexé des documents pouvant répondre à votre demande.

Concernant les documents ou parties de correspondances qui relèvent davantage d'autres organismes publics, ceux-ci ne peuvent pas vous être communiqués étant donné que leur diffusion relève davantage de la compétence de ces derniers. En vertu de l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1 (ci-après « la Loi »), nous vous invitons à formuler votre demande auprès des responsables de l'accès aux documents de ces organismes, aux coordonnées suivantes :

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1
Tél. : 418 724-1416
Télec. : 418 724-1525
secgen@uqar.ca

... 2

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Marie-Michèle Genest
Secrétaire générale adjointe
425, rue Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Tél. : 418 643-4820
Téléc. : 418 646-6519
acces@mtess.gouv.qc.ca

VILLE DE GASPÉ

Isabelle Vézina
Greffière
25, rue de l'Hôtel-de-ville
Gaspé (Québec) G4X 2A5
Tél. : 418 368-2104, poste 8504
Téléc. : 418 368-6810
isabelle.vezina@ville.gaspe.qc.ca

Aussi, parmi les documents recensés se trouvent des lettres d'appui au projet. Ces documents sont formés en substance d'avis et de recommandations faits dans le cadre d'un processus décisionnel en cours ou de renseignements techniques fournis par des tiers. Ainsi, ces renseignements de nature confidentielles et traités de façon confidentielle par ces tiers ne peuvent pas vous être transmis suivants les articles 14, 23, 24, 37 et 39 de la Loi.

Enfin, les « documents du cabinet du ministre » ou qui ont été produits pour son compte ne peuvent pas vous être communiqués, conformément à l'article 34 de la Loi.

Vous trouverez en annexe, les articles de la Loi mentionnés précédemment.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JG/mc

De : [Lucie Lepage](#)
A : recteur@uqar.ca
Objet : Lettre de la directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires
Date : 21 août 2020 11:40:33
Pièces jointes : [20200821_DGendron_UQAR_Ouellet_versement.pdf](#)



Monsieur le Recteur,

Je vous invite à prendre connaissance de la lettre ci-jointe qui vous est adressée par Mme Debbie Gendron, directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, mes salutations distinguées.

Lucie Lepage pour

Debbie Gendron

Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De la Chevrotière, 18^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418-643-2839, poste 3192

Télécopieur : 418-263-3074

Debbie.gendron@education.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : [Olivier Dallaire-Turmel](#)
A : [Vincent Piquette](#)
Cc : [Mélanie Savard](#)
Objet : RE: Antenne universitaire Gaspésie
Date : 5 avril 2022 19:06:32



Ok, oui

Merci pour les infos complémentaires.

De : Vincent Piquette
Envoyé : 5 avril 2022 17:46
À : Olivier Dallaire-Turmel <Olivier.Dallaire-Turmel@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Mélanie Savard <melanie.savard@mes.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Antenne universitaire Gaspésie
Importance : Haute



Bonjour Olivier,

Tu veux reprendre le relai?

Pour la fiche synthèse, il y a certainement une fiche budgétaire à référer.

En ce qui concerne l'annonce, je crois que la séquence de nos régimes budgétaires s'applique :

1. Vote des crédits (fin avril/début mai)
2. Dépôt au CT à la première séance possible (début/ mi-mai).

La question à savoir ce qui peut être annoncé sans CT mérite d'être creusée, surtout si le montant annoncé dans le budget est spécifiquement dédié à l'antenne UQAR en Gaspésie.

Vincent

De : Isabelle Desrochers-Galipeau
Envoyé : 5 avril 2022 17:38
À : Mélanie Savard <melanie.savard@mes.gouv.qc.ca>; Vincent Piquette <Vincent.Piquette@mes.gouv.qc.ca>
Objet : Antenne universitaire Gaspésie
Importance : Haute



Bonjour Mélanie,

Concernant cet élément dans les règles budgétaires :

Un montant de 1 350 000 \$ à l'Université du Québec à Rimouski pour la desserte en Gaspésie-Îles-de-

la-Madeleine afin de régionaliser la formation universitaire et d'offrir plus de choix en matière de formation universitaire pour les finissants des cégeps ou pour la formation continue de la population en emploi. Cette mesure vise à résoudre des problématiques particulières à la région : favoriser l'accès à la formation universitaire, répondre aux besoins de formation des communautés autochtones, retenir davantage de jeunes dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et accroître la diplomation.

Est-ce possible d'avoir une fiche synthèse de ce projet (description du projet) qui inclue la faisabilité de passer une règle budgétaire spécifique plus rapidement ?

Nous souhaitons l'annoncer rapidement, ce mois-ci.

Si c'est impossible, quelles informations pouvons-nous annoncer sans CT ?

Échéance : 8 avril

Merci !

Isabelle Desrochers Galipeau

Conseillère politique

Cabinet de la ministre Danielle McCann

Ministre de l'Enseignement supérieur

cell : 514-862-2864

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : [Lucie Lepage](#)
A : [Franck Fassion](#)
Cc : [Mélanie Savard](#)
Objet : TR: Lettre du directeur de l'enseignement et de la recherche universitaires par intérim
Date : 22 mars 2021 10:21:25
Pièces jointes : [03_20210319_Convention_UQAR.pdf](#)



Bonjour Franck,

Tu trouveras ci-joint la CAF signée de l'UQAR pour suivi. Elle a été déposée dans Syged (SC-45858).

Merci

Bonne journée

Lucie Lepage

Adjointe administrative

Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 18^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Tél. : 418 643-2839, poste 3157

Lucie.lepage@mes.gouv.qc.ca

De : Bureau du recteur <recteur@uqar.ca>

Envoyé : 19 mars 2021 16:41

À : Marc-André Thivierge <marc-andre.thivierge@mes.gouv.qc.ca>; DERU <deru@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Lévesque Madone <Madone_Levesque@uqar.ca>; Bureau du vice-recteur à la formation et à la recherche <vrfr@uqar.ca>; Lucie Lepage <Lucie.Lepage@mes.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Lettre du directeur de l'enseignement et de la recherche universitaires par intérim

Bonjour, Monsieur Thivierge,

Vous trouverez ci-jointe la convention d'aide financière dûment signée par le recteur de l'UQAR.

Bien cordialement,

Sonia Landry

Adjointe administrative

Bureau du recteur

Université du Québec à Rimouski

418 724-1410 - D-206

www.uqar.ca

De : Lucie Lepage <Lucie.Lepage@mes.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 mars 2021 13:34

À : Bureau du recteur <recteur@uqar.ca>

Objet : Lettre du directeur de l'enseignement et de la recherche universitaires par intérim



Monsieur le Recteur,

Je vous invite à prendre connaissance de la lettre ci-jointe qui vous est adressée par M. Marc-André Thivierge, directeur de l'enseignement et de la recherche universitaires par intérim.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, mes salutations distinguées.

Lucie Lepage pour

Marc-André Thivierge

Directeur de l'enseignement et de la recherche universitaires par intérim

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De la Chevrotière, 18^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418-643-2839, poste 3192

Télécopieur : 418-263-3074

marc-andre.thivierge@mes.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Franck Fassion

De: Sébastien Lacroix
Envoyé: 12 novembre 2021 11:50
À: Franck Fassion
Cc: Alice Ndayegamiye
Objet: FW: Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées



PTI, les infos complémentaires au début de cette chaine de courriel.

From: Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>
Sent: November 12, 2021 11:39 AM
To: Sébastien Lacroix <Sebastien.Lacroix@mes.gouv.qc.ca>
Cc: Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>
Subject: TR: Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées



Bonjour Sébastien,

Voir complément d'information ci-dessous en lien avec la demande de l'UQAR d'une antenne en Gaspésie.

Quand est-il prévu que ce dossier soit analysé et puisse monter au cabinet?

Merci!

Valérie

De : Simona Pavel
Envoyé : 12 novembre 2021 11:28
À : Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées



Bonjour Valérie,

SVP prendre connaissance de la demande du Cabinet ci-dessous.

Merci.
Simona

De : Mélanie Savard
Envoyé : 12 novembre 2021 10:37
À : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>; Sébastien Bédard <Sebastien.Bedard@mes.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées



Bonjour,

Voir svp courriel du cabinet ci-dessous et me revenir.

Merci et bonne journée!

Mélanie

De : Isabelle Desrochers-Galipeau
Envoyé : 12 novembre 2021 10:33
À : Mélanie Savard <melanie.savard@mes.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées



Bonjour Mélanie,

La ministre a rencontré l'UQAR concernant une antenne en Gaspésie.
Elle leur a posé quelques questions concernant la pénurie de main-d'œuvre.
Je vous transfère la réponse reçue, pour votre information.

Je sais que ce projet est en analyse au secteur.
Peux-tu me dire quand il est prévu de monter ce dossier au cabinet ? (pas d'urgence)

Merci,

Isabelle

De : Deschênes François <Francois_Deschenes@uqar.ca>
Envoyé : 12 novembre 2021 09:50
À : Isabelle Desrochers-Galipeau <Isabelle.Desrochers-Galipeau@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Yolaine Arseneau <YArseneau@cegepgim.ca>
Objet : Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées

Bonjour Isabelle,



Salutations,

FD

CC. Yolaine Arseneau





Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : [Debbie Gendron](#)
A : [Simon Laverdière](#)
Cc : [Mélanie Savard](#)
Objet : TR: Bilan des activités en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine
Date : 29 juin 2020 09:26:59
Pièces jointes : [20200327_Convention_UQAR signée.pdf](#)
[Bilan des activités UQAR en GIM 2019-2020.pdf](#)



Simon, merci d'assurer le suivi svp .

Debbie

De : Sonia_Landry@uqar.ca <Sonia_Landry@uqar.ca> **De la part de** recteur@uqar.ca

Envoyé : 26 juin 2020 17:36

À : Debbie Gendron <Debbie.Gendron@education.gouv.qc.ca>

Cc : vrfr@uqar.ca; recteur@uqar.ca

Objet : Bilan des activités en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

Madame Debbie Gendron

Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Pour Jean-Pierre Ouellet, recteur

Sonia Landry

Adjointe administrative

Bureau du recteur

Université du Québec à Rimouski

418 724-1410, bureau D-206

www.uqar.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux :



UQAR

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Franck Fassion

De: Sébastien Lacroix
Envoyé: 24 novembre 2021 15:04
À: Andra Lorent; Jesus Jimenez-Orte; Franck Fassion; Martin Voyer
Cc: Alice Ndayegamiye; Jeason Morin; Cynthia Sheehan
Objet: RE: Mesures Budget 2022-2023 - Début des travaux



Bonjour,

Comme discuté au Point DERU ce matin, je fais le suivi avec vous parce que vous êtes responsables d'au moins une mesure prébudgétaire déposée au tableau des cumuls plus tôt cette semaine.

Nous devons remplir le gabarit du ministère des Finances pour notre secteur (« [Formulaire CPB 22-23 SDSR.xlsx](#) »).

Quelques consignes :

- SVP bien prendre connaissance de l'onglet « Consignes »;
- La priorisation des mesures (onglet « Sec 1 – Sommaire ») se fera lors d'une rencontre du comité de gestion. Par la suite, un arrimage devra être fait entre les deux directions générales.
- Nous devons compléter une « feuille » par mesure (« Sec 2 – Mesure 1 », « Sec 2-M. 2 », etc.). Selon mes notes, les personnes suivantes sont responsables des différentes mesures :
 - o Mesure 1 (services publics) : Andra, avec la collabo du SFT;
 - o Mesure 2 (stages) : Andra;
 - o Mesure 5 (zones d'innovation) : Jesus;
 - o Mesure 6 (UQAR en Gaspésie) : Franck;
 - o Mesure 7 (Reconfig) : Martin
 - o Mesure 8 (Bourses maîtrises qualifiantes) : Andra et Martin – j'ai placé Cynthia en c.c. de ce courriel. Au besoin, elle saura vous soutenir en sa qualité de coordonnatrice du sous-comité Enseignement du GIRMO.
- Seules les sections en bleu doivent être complétées; les sections blanches se complètent automatiquement;

Le document se trouve aussi [ici](#).

(TM-Adm-BSMA-MES > Budget > Budget 2022-2023)

Échéance: le vendredi 3 décembre

Je vous remercie pour votre implication dans cette importante opération et je demeure disponible si des précisions sont requises.

Merci beaucoup !

Sébastien

From: Sébastien Lacroix

Sent: November 19, 2021 1:49 PM

To: Andra Lorent <andra.lorent@mes.gouv.qc.ca>; Catherine Bouchard <catherine.bouchard@mes.gouv.qc.ca>; Cynthia Sheehan <Cynthia.Sheehan@mes.gouv.qc.ca>; Emanuelle Bérubé <Emanuelle.Berube@mes.gouv.qc.ca>; Franck Fassion <franck.fassion@mes.gouv.qc.ca>; Jesus Jimenez-Orte <jesus.jimenez-orte@mes.gouv.qc.ca>; Lucie Lepage

<Lucie.Lepage@mes.gouv.qc.ca>; Lucie Ouellet <Lucie.ouellet@mes.gouv.qc.ca>; Manon Tremblay SAA <manon.tremblay@mes.gouv.qc.ca>; Marianne Bernier <marianne.bernier@mes.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Riopel <marie-claude.riopel@mes.gouv.qc.ca>; Martin Voyer <martin.voyer@mes.gouv.qc.ca>; Mojisola Fakorédé <mojisola.fakorede@mes.gouv.qc.ca>; Nathalie Poulin <Nathalie.Poulin@mes.gouv.qc.ca>
Cc: Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>; Jeason Morin <jeason.morin@mes.gouv.qc.ca>
Subject: RE: Mesures Budget 2022-2023 - Début des travaux

Bonjour,

D'abord, je vous présente mes excuses pour les nombreux courriels en lien avec les demandes prébudgétaires. L'information qui se rend jusqu'à nous a été parcellaire, et j'ai préféré vous avertir dès que possible.

En complément de mon courriel ci-dessous, j'ai obtenu des précisions quant aux échéances :

- Tableau cumul mesures PB22-23 (« [Tableau cumul mesures PB22-23.xlsx](#) ») : le **lundi 22 novembre**;
 - o Je sais que l'équipe du SAA travaille sur certaines mesures. N'oubliez pas de les ajouter au tableau svp.
 - o Pour les personnes relevant d'Alice, j'ai retenu que nous aurions 3 demandes :
 - Jesus : ZI (déjà dans le tableau) + concertation interordre;
 - Franck : UQAR en Gaspésie (je l'ai ajouté au tableau)
- Gabarit du ministère des Finances pour notre secteur (« [Formulaire CPB 22-23 SDSR.xlsx](#) ») : le **vendredi 3 décembre**.
 - o Franck : les 3 mesures du Mandat Accessibilité ne feront pas partie de ce tableau. Les fiches que l'on transmettra à Francis sont prioritaires. En début de semaine prochaine (22-23 novembre), nous devrions être informés de la façon de présenter les demandes budgétaires en lien avec ce chantier.
 - o Pour tous les autres, svp remplir l'onglet associé à la mesure que vous proposez.

Les deux fichiers sont disponibles [ici](#).

(TM-Adm-BSMA-MES > Budget > Budget 2022-2023)

Je demeure disponible pour toute question ou demande de précision.

Merci et bonne fin de semaine,

Sébastien

From: Sébastien Lacroix

Sent: November 15, 2021 11:09 AM

To: Andra Lorent <andra.lorent@mes.gouv.qc.ca>; Catherine Bouchard <catherine.bouchard@mes.gouv.qc.ca>; Cynthia Sheehan <Cynthia.Sheehan@mes.gouv.qc.ca>; Emanuelle Bérubé <Emanuelle.Berube@mes.gouv.qc.ca>; Franck Fasson <franck.fasson@mes.gouv.qc.ca>; Jesus Jimenez-Orte <jesus.jimenez-orte@mes.gouv.qc.ca>; Lucie Lepage <Lucie.Lepage@mes.gouv.qc.ca>; Lucie Ouellet <Lucie.ouellet@mes.gouv.qc.ca>; Manon Tremblay SAA <manon.tremblay@mes.gouv.qc.ca>; Marianne Bernier <marianne.bernier@mes.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Riopel <marie-claude.riopel@mes.gouv.qc.ca>; Martin Voyer <martin.voyer@mes.gouv.qc.ca>; Mojisola Fakorédé <mojisola.fakorede@mes.gouv.qc.ca>; Nathalie Poulin <Nathalie.Poulin@mes.gouv.qc.ca>

Cc: Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>; Jeason Morin <jeason.morin@mes.gouv.qc.ca>

Subject: RE: Mesures Budget 2022-2023 - Début des travaux

Bonjour,

Correction : **échéance le lundi 22 novembre**.

Merci,

Sébastien

From: Sébastien Lacroix

Sent: November 15, 2021 9:59 AM

To: Andra Lorent <andra.lorent@mes.gouv.qc.ca>; Catherine Bouchard <catherine.bouchard@mes.gouv.qc.ca>; Cynthia Sheehan <Cynthia.Sheehan@mes.gouv.qc.ca>; Emanuelle Bérubé <Emanuelle.Berube@mes.gouv.qc.ca>; Franck Fassion <franck.fassion@mes.gouv.qc.ca>; Jesus Jimenez-Orte <jesus.jimenez-orte@mes.gouv.qc.ca>; Lucie Lepage <Lucie.Lepage@mes.gouv.qc.ca>; Lucie Ouellet <lucie.ouellet@mes.gouv.qc.ca>; Manon Tremblay SAA <manon.tremblay@mes.gouv.qc.ca>; Marianne Bernier <marianne.bernier@mes.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Riopel <marie-claude.riopel@mes.gouv.qc.ca>; Martin Voyer <martin.voyer@mes.gouv.qc.ca>; Mojisola Fakorédé <mojisola.fakorede@mes.gouv.qc.ca>; Nathalie Poulin <Nathalie.Poulin@mes.gouv.qc.ca>

Cc: Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>; Jeason Morin <jeason.morin@mes.gouv.qc.ca>

Subject: RE: Mesures Budget 2022-2023 - Début des travaux

Bonjour,

En suivi de cette demande, merci de prendre en considération les nouvelles informations ci-dessous :

- La date pour compléter l'ajout de vos mesures au [tableau cumul des mesures](#) (dernier document dans le dossier, « Tableau_cumul_mesures_PB22-23.xlsx ») est **devancée au mardi 22 novembre prochain**.
- Nous avons obtenu le gabarit du ministère des Finances pour les fiches de demandes budgétaires. Cette année, chaque secteur doit remplir un fichier Excel ([voir document « Formulaire CPB 22-23 SDSR.xlsx »](#)), que vous pouvez déjà commencer à compléter. Je vous reviendrai avec une échéance dès que j'aurai davantage d'informations. Quelques précisions :
 - o SVP bien prendre connaissance de l'onglet « Consignes »;
 - o Vous devez compléter une « feuille » par mesure (« Sec 2 – Mesure 1 », « Sec 2-M. 2 », etc.);
 - o Vous ne devez compléter que les sections en bleu; les sections blanches se complètent automatiquement;
 - o La priorisation des mesures (onglet « Sec 1 – Sommaire ») se fera lors d'une rencontre du comité de gestion de la DGAUEI. Un arrimage devra être fait entre Christina et Esther par la suite, comme le fichier regroupe toutes les demandes de notre secteur.

Tout le monde devrait maintenant avoir accès au canal « Budget » du TM-Adm-BSMA-MES.

Merci beaucoup,

Sébastien

De : Sébastien Lacroix

Envoyé : 8 novembre 2021 12:11

À : Andra Lorent <andra.lorent@mes.gouv.qc.ca>; Catherine Bouchard <catherine.bouchard@mes.gouv.qc.ca>; Cynthia Sheehan <Cynthia.Sheehan@mes.gouv.qc.ca>; Emanuelle Bérubé <Emanuelle.Berube@mes.gouv.qc.ca>; Franck Fassion <franck.fassion@mes.gouv.qc.ca>; Jesus Jimenez-Orte <jesus.jimenez-orte@mes.gouv.qc.ca>; Lucie Lepage <Lucie.Lepage@mes.gouv.qc.ca>; Lucie Ouellet <lucie.ouellet@mes.gouv.qc.ca>; Manon Tremblay SAA <manon.tremblay@mes.gouv.qc.ca>; Marianne Bernier <marianne.bernier@mes.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Riopel <marie-claude.riopel@mes.gouv.qc.ca>; Martin Voyer <martin.voyer@mes.gouv.qc.ca>; Mojisola Fakorédé <mojisola.fakorede@mes.gouv.qc.ca>; Nathalie Poulin <Nathalie.Poulin@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>; Jeason Morin <jeason.morin@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Mesures Budget 2022-2023 - Début des travaux



Bonjour chère DERU,

En vue de la préparation du Budget 2022-2023, notre contribution est sollicitée pour établir une liste des mesures pouvant faire l'objet d'annonce au prochain budget.

Nous sommes invités à compléter le tableau Excel en regroupant les mesures par thèmes et à y inscrire pour chacune des mesures les informations suivantes :

- Titre / Description du besoin et l'enjeu (mise en contexte de la mesure);
- Montants cumulés en milliers \$ de 22-23 à 26-27 et des montants récurrents 27-28+ (en prenant en compte de l'ensemble des coûts collatéraux liés à la mesure (rémunération, fonctionnement, campagne de communication, etc.));
- Pour une mesure qui serait prévue aux Règles budgétaires (cégeps, collèges ou universités) : inscrire l'objectif de la mesure, la norme d'allocation et la reddition de comptes prévue;
- Pour les autres mesures : préciser si c'est un contrat, une entente ou une aide financière ou des besoins en rémunération pour le Ministère.

Le tableau à compléter est disponible [ici](#).

(TM-Adm-BSMA-MES > Budget > Budget 2022-2023 > « Tableau_cumul_mesures_PB22-23.xlsx »)

Certaines personnes pourraient ne pas avoir accès à ce canal. Il vous suffira d'y demander l'accès. N'étant pas propriétaire du canal, je ne suis pas en mesure de vous y ajouter.

Cette opération se réserve aux mesures financées par le Budget de dépenses du Ministère (mesures de fonctionnement du Ministère et des réseaux incluant l'ITHQ). Par contre, dans le cas où des ajouts au PQI (immobilisation ou RI) peuvent avoir des impacts significatifs aux prochains budgets du Ministère, il est important de les identifier (ex : des développements informatiques peuvent entraîner des besoins dans le personnel qui s'occupe de l'entretien des systèmes).

Parallèlement à cette opération de cumul des mesures, nous aurons à remplir un gabarit du MFQ pour chacune des mesures retenues. Dès qu'il nous sera partagé par le MFQ, nous le mettrons à votre disposition.

Échéance : le mercredi 24 novembre.

Je demeure disponible pour répondre à vos questions.

Merci,

Sébastien

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Franck Fassion

De: Valérie Vincent
Envoyé: 12 avril 2022 11:01
À: Franck Fassion
Objet: RE: URGENT- Besoin d'information- Annonce nouvelle antenne UQAR



Bonjour Franck,

Il faudrait simplement s'assurer que cette information ne figure pas dans les documents que vous êtes en train de valider pour l'annonce.

Valérie

De : Franck Fassion
Envoyé : 12 avril 2022 11:00
À : Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>
Objet : RE: URGENT- Besoin d'information- Annonce nouvelle antenne UQAR



Salut Valérie,

Je viens de discuter de l'antenne de l'UQAR en Gaspésie avec Simona et une correction est à apporter au texte de la RB que je t'avais envoyé. J'avais ajouté que la subvention est prévue pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 comme nous l'avons demandé. Cependant, ça a changé! Le financement est récurrent! Il faut enlever cette phrase. Peux-tu apporter la modification?

Bonne journée!

Franck Fassion, Ph. D

Conseiller aux affaires universitaires
Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-2839, poste 3555
franck.fassion@mes.gouv.qc.ca

COVID-19 : Veuillez noter que je suis en télétravail. La meilleure façon de me joindre est par courriel.

De : Franck Fassion
Envoyé : 11 avril 2022 14:13
À : Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>; Josianne Gervais <Josianne.Gervais@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>; Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>; Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>
Objet : RE: URGENT- Besoin d'information- Annonce nouvelle antenne UQAR

Bonjour Valérie,

Tu trouveras mes ajustements dans le document en PJ.

Bonne journée!

Franck Fassion, Ph. D

Conseiller aux affaires universitaires
Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-2839, poste 3555
franck.fassion@mes.gouv.qc.ca

COVID-19 : Veuillez noter que je suis en télétravail. La meilleure façon de me joindre est par courriel.

De : Valérie Vincent

Envoyé : 11 avril 2022 13:19

À : Josianne Gervais <Josianne.Gervais@mes.gouv.qc.ca>; Franck Fassion <franck.fassion@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>; Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>; Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>

Objet : TR: URGENT- Besoin d'information- Annonce nouvelle antenne UQAR

Importance : Haute



Bonjour,

Je vous invite à prendre connaissance de la demande ci-dessous.

Déterminez-vous de l'information supplémentaire qui pourrait être fournie à la DCOM pour les soutenir dans la rédaction des documents en prévision de l'annonce?

Un retour le plus rapidement possible aujourd'hui est demandé.

Un grand merci!

Valérie

De : Véronique Cliche

Envoyé : 11 avril 2022 13:16

À : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Anne-Marie Durocher <Anne-Marie.Durocher@education.gouv.qc.ca>; Karine Dufour <Karine.Dufour@education.gouv.qc.ca>; Pierre-Luc Tremblay <Pierre-Luc.Tremblay@education.gouv.qc.ca>; Eugénie Lacroix <Eugenie.Lacroix@education.gouv.qc.ca>; Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>

Objet : URGENT- Besoin d'information- Annonce nouvelle antenne UQAR

Importance : Haute



Bonjour Simona,

Le cabinet McCann vient tout juste de nous informer de la tenue d'une conférence de presse le 20 avril prochain. Le premier ministre ainsi que le ministre Julien feront une annonce au nom de la ministre McCann au sujet d'une antenne en GIM de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine. En pièce jointe, le contenu que nous avons pour le moment.

Pouvez-vous nous faire suivre cet après-midi de l'information supplémentaire concernant ce projet?

Nous devons rendre le tout au cabinet McCann pour mercredi pm.

Merci beaucoup et bonne journée!

Véronique Cliche

Conseillère en affaires publiques
Direction générale des communications
Ministère de l'Éducation
Ministère de l'Enseignement supérieur
Ministère de la Famille

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Franck Fassion

De: Valérie Vincent
Envoyé: 12 avril 2022 11:55
À: Franck Fassion; Josianne Gervais
Cc: Alice Ndayegamiye; Christina Vigna
Objet: TR: Décision SCT - 226305
Pièces jointes: Séance du 11 avril 2022_CIG_108747_SC-61439_SPFIRSG_DGF.docx



PVI.

Valérie

De : Maude-Émilie Roy
Envoyé : 12 avril 2022 11:52
À : Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Catherine Gendreau <Catherine.Gendreau@mes.gouv.qc.ca>; Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Décision SCT - 226305



Bonjour,

Pour votre information.

Bonne journée.

Maude-Émilie Roy

Technicienne en soutien à la gestion
Bureau du sous-ministre adjoint
au développement et au soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Cellulaire : 418 446-1967
maude-emilie.roy@mes.gouv.qc.ca
<https://www.quebec.ca/education/enseignement-superieur/>

Veuillez noter que ma prestation de travail est effectuée en télétravail. La meilleure façon de me joindre est par courriel ou sur cellulaire. Je vous remercie de votre compréhension.

De : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>
Envoyé : 12 avril 2022 11:47
À : Maude-Émilie Roy <Maude-Emilie.Roy@mes.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Décision SCT - 226305



info

De : Sébastien Bédard

Envoyé : 12 avril 2022 11:43

À : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Olivier Dallaire-Turmel <Olivier.Dallaire-Turmel@mes.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Décision SCT - 226305



Allô Simona,

Pour ta gouverne.

Bonne journée

Sébastien

De : Marie-Louise Tourigny

Envoyé : 12 avril 2022 11:41

À : Nathalie Parenteau <nathalie.parenteau@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Sami Halhal <sami.halhal@mes.gouv.qc.ca>; Bruno Joseph Forand <bruno-joseph.forand@mes.gouv.qc.ca>;

Catherine Daigle <catherine.daigle@mes.gouv.qc.ca>; Isabelle Nadeau <isabelle.nadeau@mes.gouv.qc.ca>; Sébastien Bédard <Sebastien.Bedard@mes.gouv.qc.ca>

Objet : Décision SCT - 226305



Bonjour,

À titre d'information, veuillez trouver en pièce jointe la décision du Conseil du trésor rendue à la séance du 11 avril concernant votre secteur.

Veuillez faire suivre cette décision aux gestionnaires concernés de votre secteur.

Merci et bonne journée,

Marie-Louise Tourigny | Adjointe administrative

Ministère de l'Enseignement supérieur

Direction des ressources financières et de la gestion contractuelle | Direction des ressources humaines

1035, rue De La Chevrotière, 11^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

Tél. : 418 263-3035, poste 2826

Marie-Louise.Tourigny@mes.gouv.qc.ca | <http://www.education.gouv.qc.ca/>

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Franck Fassion

De: Valérie Vincent
Envoyé: 13 avril 2022 15:55
À: Alice Ndayegamiye; Franck Fassion
Cc: Josianne Gervais; Christina Vigna
Objet: RE: SG-Demande - Annonce UQAR - Précisions



Merci! C'est transmis.

Valérie

De : Alice Ndayegamiye
Envoyé : 13 avril 2022 15:54
À : Franck Fassion <franck.fassion@mes.gouv.qc.ca>; Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Josianne Gervais <Josianne.Gervais@mes.gouv.qc.ca>; Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>
Objet : RE: SG-Demande - Annonce UQAR - Précisions



Bonjour,

Ça me convient.

Merci.

Alice

Alice Ndayegamiye, M. Sc., MBA
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 18e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
www.education.gouv.qc.ca

De : Franck Fassion
Envoyé : 13 avril 2022 15:08
À : Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>; Josianne Gervais <Josianne.Gervais@mes.gouv.qc.ca>;
Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>
Objet : RE: SG-Demande - Annonce UQAR - Précisions



Bonjour Valérie,

Tu trouveras mes réponses en vert.

Il est difficile de répondre à la question sur les cours hybrides à distance. Ce point n'a pas été abordé expressément dans le projet et cette prérogative relève de l'UQAR. Cependant, on peut s'attendre à des formations en présentiel compte tenu du budget alloué pour les ressources enseignantes sur place.

Si tu as des questions, je suis là jusqu'à 16h.

Bonne journée!

Franck Fassion, Ph. D

Conseiller aux affaires universitaires
Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-2839, poste 3555
franck.fassion@mes.gouv.qc.ca

COVID-19 : Veuillez noter que je suis en télétravail. La meilleure façon de me joindre est par courriel.

De : Valérie Vincent

Envoyé : 13 avril 2022 14:28

À : Franck Fassion <franck.fassion@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>; Josianne Gervais <Josianne.Gervais@mes.gouv.qc.ca>;
Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>

Objet : TR: SG-Demande - Annonce UQAR - Précisions

Importance : Haute



Bonjour Franck,

Voir dans le courriel initial d'Olivier les questions supplémentaires pour l'annonce en lien avec l'UQAR en Gaspésie.
Peux-tu compléter et bonifier le tout?

Un retour aujourd'hui d'ici 16H est demandé.

Un énorme merci!

Valérie

De : Simona Pavel

Envoyé : 13 avril 2022 14:24

À : Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>

Objet : TR: SG-Demande - Annonce UQAR - Précisions

Importance : Haute



Bonjour Val,

Peux-tu prendre en charge, s'il te plaît?

Merci.

Simona

De : Olivier Dallaire-Turmel

Envoyé : 13 avril 2022 14:09

À : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>

Objet : SG-Demande - Annonce UQAR - Précisions

Importance : Haute



Bonjour,

Concernant l'annonce de l'antenne de l'UQAR en GIM, on nous pose les questions ci-dessous. En rouge, des éléments de réponse que j'ai tiré de la documentation existante (note ministre, documents de communication).

Possible de valider et compléter d'ici 16h? Je dois effectuer le retour dès que possible aujourd'hui.

Quelle est l'offre actuelle universitaire en Gaspésie et aux Îles ?

L'UQAR offre actuellement des formations en sciences infirmières et en sciences comptables.

À compléter L'UQAR offre actuellement des formations en sciences infirmières, en gestion et en travail social

Est-ce que c'est uniquement à distance ?

? Non, pas uniquement. Plusieurs formations sont également offertes à Gaspé et, dans quelques cas aux Îles

Pour le campus des Îles, il y a des formations offertes, est-ce en présence ?

? Selon le site Internet de l'UQAR, plusieurs formations sont offertes dont certaines sont en présentiels. Il est souvent précisé que le démarrage se fait par cohorte.

Combien d'étudiants aux Îles et en Gaspésie ?

Pour l'année complète la plus récente (2020-2021), l'UQAR avait 27 effectifs étudiants équivalent temps plein (EEETP) brut (55,61 pondérés) pour un total de 97 personnes qui ont pu suivre une formation universitaire.

Les 4 domaines ciblés seront offerts aux Îles et en Gaspésie.

- Sciences de la gestion : un baccalauréat (démarrage d'une cohorte chaque année envisagé) et des programmes courts de premier cycle;
- Sciences infirmières : un baccalauréat (démarrage d'une cohorte chaque année envisagé);
- Travail social : une analyse des besoins est en cours. Il est envisageable de démarrer une cohorte de manière périodique;
- Éducation : une analyse des besoins est en cours. Les besoins exprimés concernent la formation de personnel enseignant et celle du personnel-cadre.

Est-ce qu'il y aura possibilité de suivre des cours en présentiel, si le nombre d'étudiants est suffisant ?

Il est visé d'offrir la formation en présence : les étudiantes et étudiants désirant poursuivre une formation universitaire en sciences de la gestion, sciences infirmières, travail social et éducation, les quatre domaines de

formation ciblés pour le moment, pourront le faire sur les campus de Gaspé, Carleton-sur-Mer et Îles-de-la-Madeleine.

Est-ce qu'on a bon espoir d'être en mesure d'y arriver ?

Oui, d'ailleurs, les porteurs du projet jugent opportun de créer un conseil des partenaires réunissant les acteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur, ainsi que les entreprises et les organisations publiques et parapubliques, et dont le rôle serait d'anticiper les besoins du milieu sur le plan de la formation. Ce niveau de concertation constitue un facteur de réussite.

Sinon, est-ce que ce sera hybride avec des cours à distance ?

? L'établissement ne s'est pas prononcé sur ce sujet; il revient à l'UQAR de définir quelles formations seront offertes en présentiel ou à distance. Cependant, l'un des objectifs est d'offrir une formation de proximité qui réponde aux besoins locaux comme l'atteste le financement pour avoir des ressources enseignantes sur place.

Est-ce que les profs se déplaceront pour les îles ?

Oui : Ressources enseignantes, fournitures et **déplacements** : 800 000\$ (salaires des ressources enseignantes qui seront sur place, frais technologiques et de communication, **frais de déplacement**)

Quand peut-on espérer que ce soit offert aux étudiants ? 2023 ? 2024 ?

L'établissement ne s'est pas prononcé sur une date pour le démarrage de la première cohorte de ces programmes. Rappelons que l'UQAR est la plus à même d'évaluer le meilleur moment pour démarrer ces cohortes. L'année 2022-2023 sera l'année de la mise en place et du déploiement de l'antenne universitaire en vue de l'arrivée des premiers étudiants par la suite.

Merci



Olivier Dallaire-Turmel
Conseiller stratégique
Secrétariat général - Bureau du sous-ministre

675, boul. René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone bureau : +1 (418) 781-2300, poste 3248
Téléphone cellulaire : +1 (418) 456-4507
Courriel : Olivier.Dallaire-Turmel@mes.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

SECTION 2. RENSEIGNEMENTS SUR LA MESURE

Nom de la mesure 11

Soutenir financièrement le développement de la formation en région (mobilité)
1-Accessibilité en enseignement supérieur- 1c régionalisation

Impact financier, montants déjà prévus et demande budgétaire et besoins associés aux ETC.

Indiquer l'impact financier global de la mesure (ligne 9), si une partie de la mesure est autofinancée (financement déjà prévu aux enveloppes attachées à des programmes, aux COF, etc.) (ligne 10), la demande budgétaire en résultant (ligne 13 = ligne 9 - ligne 10), ainsi que les ETC demandés par type de services (lignes 19 à 21) en complétant les tableaux suivants. Les demandes formulées doivent permettre d'identifier clairement les entités/organisations concernées.

Pour les mesures qui nécessitent des investissements en infrastructures publiques, l'impact financier lié à ces investissements doit être évalué et présenté dans les demandes budgétaires. **L'impact financier d'une mesure PQI doit correspondre à celui du tableau à la fin de la fiche.**

Investissements PQI.

Le niveau des investissements additionnels nécessaires en infrastructures publiques doit être présenté dans le deuxième tableau ci-dessous :

- Indiquer la répartition annuelle des investissements du PQI (ligne 31);
- Le cas échéant, indiquer la répartition annuelle des investissements pour la partie relative aux ressources informationnelles (RI) (ligne 32).

DEMANDE BUDGÉTAIRE

(en millions de dollars)

		2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Impact financier ⁽¹⁾		-	9,0	23,0	31,0	41,0	41,0	52,0	197,0
Autofinancement (Montants prévus aux enveloppes, aux COF, etc.)	Ministère de l'Enseignement supérieur								—
DEMANDE BUDGÉTAIRE	(Entité bénéficiaire, le cas échéant)	—	9,0	23,0	31,0	41,0	41,0	52,0	197,0

(1) Si plus d'un ministère est responsable de la mesure, veuillez compléter les lignes masquées, identifier le ministère collaborateur et inscrire les montants demandés par chaque ministère. Si applicable, indiquer l'entité du gouvernement qui recevra un transfert de fonds pour mettre en œuvre la mesure.
Exemple : Pour la mesure « La culture à l'école », le MEQ et le MCC versent respectivement 5,5 M\$ et 4,5 M\$ aux centres de services scolaires. Ces derniers utilisent ce 10 M\$ pour mettre en œuvre des sorties scolaires dans les musées. Inscrire dans le tableau les montants demandés pour le MEQ et le MCC.

ETC DEMANDÉS

(en ETC)

		2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Services directs à la population	Ministère de l'Enseignement supérieur	—	—	—	—	—	—	—	—
Services indirects à la population		—	—	—	—	—	—	—	—
Services administratifs		—							
Services directs à la population	(Ministère/entité collaborateur/trice)								—
Services indirects à la population									—
Services administratifs									—
ETC DEMANDÉS ⁽¹⁾		—	—	—	—	—	—	—	—

(1) Si plus d'un ministère est responsable de la mesure, veuillez compléter les lignes masquées, identifier les entités collaboratrices et inscrire les ETC demandés par organisation. Vous serez contacté si plus d'une entité est en collaboration.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS À INTÉGRER AU PQI 2022-2023

(en millions de dollars)

	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031	2031- 2032	Total 22-32
Investissements	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
– Dont en ressources informationnelles (RI)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Imputations budgétaires.

Veuillez inscrire l'information relative à la nature de l'intervention financière permettant d'identifier les imputations budgétaires en découlant (ex. autofinancement, crédits d'impôt, transfert à un fonds spécial ou un OAB, subvention, prêt, prise de participation dans un projet d'investissement et les partenaires financiers éventuels).

Si des sommes sont déjà prévues pour la mesure, veuillez indiquer comment la bonification demandée s'inscrit en lien avec les sommes déjà prévues (ex. : une bonification de la mesure ou une reconduction pour les dernières années du cadre financier).

Volet 1 : La règle budgétaire R104 vise à permettre aux étudiants de vivre une expérience pédagogique propice à la réussite en diversifiant leur parcours scolaire et à favoriser l'attraction et la rétention d'étudiants dans des cégeps situés principalement en région et confrontés à une baisse significative de leur effectif étudiant. La mesure actuelle n'a pas de portée nationale et chaque cégep admissible est responsable de l'attribution des bourses. Le montant moyen de la bourse est de 3 000\$ et la cible annuelle de 500 étudiants n'a jamais été atteinte au cours des 4 premières années de la mise en place du programme (un total de 937 étudiants sur 4 ans). La bonification demandée s'accompagnerait d'une campagne nationale afin de promouvoir le programme de mobilité.

Volet 2 : La règle budgétaire 1.2.1 Missions particulières vise notamment à soutenir la mission particulière de certaines universités en région. Les établissements en région ont une mission singulière au regard de l'accessibilité aux études universitaires sur l'ensemble du territoire québécois. De plus, ces établissements jouent un rôle important dans leur communauté et assument un fort leadership dans le développement socioéconomique des régions du Québec. Or, cette règle ne mentionne pas la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine étant donné qu'aucune université n'y a de campus principal. Cette règle prévoit par ailleurs des bonifications pour l'UQAR et l'UQAC qui desservent la Côte-Nord. Un des objectifs de la présente mesure est donc d'offrir des services universitaires de qualité dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au bénéfice de la population par une bonification des services universitaires déjà offerts par l'UQAR.

Demande d'ETC.

Veuillez fournir une description des opérations à réaliser par les effectifs demandés. Cette description permettra de mieux comprendre le besoin et l'apport réalisé par ressources.

Un membre du SCT vous contactera pour obtenir des informations concernant la volumétrie (Effectifs en place vs travail réalisé / Effectifs additionnels vs rendement additionnel, mesures d'optimisation mises en place et consommation d'ETC prévue).

S.O.

Description de la mesure
Raison d’être de l’intervention. Décrire sommairement le besoin ou l’enjeu qui justifie la pertinence de la proposition. Par exemple : des défis économiques ou sociaux à relever, une suite à donner à un engagement du gouvernement du Québec, une demande faite en totalité ou en partie en raison de la COVID-19, etc. Justifier la priorisation de la mesure. Pour une mesure classée « 1 - Très important », veuillez indiquer quels seraient les impacts si la mesure n’était pas retenue.
Mesure classée 1 - Très important
Volet 1 : Mobilité étudiante interrégionale La mesure sur la mobilité étudiante interrégionale (annexe R104 et annexe 125 collèges privés), qui favorise un parcours collégial en réalisant un projet d’étude dans une région du Québec, doit évoluer et s’intégrer dans un plan d’action plus ambitieux. Ainsi, cette mesure est en cours de révision, en réponse à la volonté de déployer un plus grand nombre d’étudiants en région. Ce programme de mobilité étudiante interrégionale 2022-2027 serait reconnu partout au Québec. Il aurait une incidence positive sur la notoriété et sur la vitalité du réseau collégial. Il offrirait aux étudiants la chance de vivre une expérience unique favorisant des opportunités de développement personnel et de réussite scolaire en diversifiant leur parcours académique. La mobilité étudiante aurait un impact économique sur les régions du Québec et sur les secteurs d’activité où une pénurie de main-d’œuvre est grande. Dans le même objectif, un autre volet de la mesure vise à bonifier l’enveloppe pour soutenir les ententes de délocalisation de l’offre de formation entre les cégeps. Le Ministère souhaite mettre de l’avant cette mesure qui permet à des cégeps, notamment ceux des grands centres, de délocaliser une partie d’un programme (par exemple 2 ou 3 sessions) dans un autre cégep en région. Les étudiants qui s’inscrivent dans ces programmes suivent donc une partie de la formation près de chez eux et l’autre partie dans le cégep en région.
Volet 2 : Accessibilité de la formation universitaire en région L’accessibilité aux études universitaires n’est pas uniforme pour l’ensemble de la population québécoise. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a un taux de diplomation universitaire de 16,2 %, ce qui est bien en deçà de la moyenne québécoise de 32,9 %. Par ailleurs, cette région souffre d’un problème démographique; elle pourrait voir sa population diminuer de 9 % en 2041 par rapport à 2016. En outre, la baisse de la proportion des personnes dites en âge de travailler (20 à 64 ans) est d’autant plus importante que la population vieillit. Cette tranche d’âge connaîtra d’ici 2041 une variation projetée de -26 %. Il semble donc très important pour le Ministère de soutenir les initiatives qui visent à renforcer la diplomation universitaire sur ce territoire dépourvu de campus universitaire principal afin d’obtenir une meilleure rétention des jeunes dans la région et une plus grande diplomation. Actuellement, 41 % des diplômés du Cégep de la Gaspésie et des Îles poursuivent leur formation universitaire au campus principal de l’UQAR à Rimouski, 29 % à l’Université Laval, 10 % à la TÉLUQ, 7 % à l’Universté de Sherbrooke et 6 % à l’Université de Montréal, ce qui constitue un enjeu majeur pour la diplomation universitaire, la rétention des étudiants en Gaspésie et la vitalité économique de cette région.
Proposition. Décrire ce que la mesure prévoit et ses principaux paramètres. Indiquer s’il s’agit d’une nouvelle mesure, de la reconduction ou la bonification d’une mesure existante. Par exemple, pour une mesure d’aide financière : – les critères d’admissibilité (ex. : clientèle et/ou projets admissibles); – l’échéancier de mise en œuvre visé (début et fin, rythme et étapes de mise en œuvre, comment transite l’aide du M/O au bénéficiaire, qui met en œuvre la mesure (porteur, partenaires, intermédiaires, etc.)); – justifier la nécessité de faire une nouvelle mesure plutôt que de modifier une mesure existante; – indiquer le coût moyen pour une intervention/aide/projet; – indiquer si la mesure est une priorité pour le ministre; – mentionner les buts et résultats visés par la mesure.
Volet 1 : Il s’agit de la révision et de la bonification d’une mesure existante (Annexe R104 et Annexe 125 pour les collèges privés) L’objectif est d’offrir à plus de 5 000 étudiants la chance de vivre une expérience unique favorisant des opportunités de développement personnel et de réussite scolaire en diversifiant leur parcours académique. Le plan d’action comprendrait quatre grandes mesures: - Attractivité des régions; - Bourses de mobilité; - Mobilité internationale; - Promotion et soutien à la mobilité étudiante au moment de l’admission. Les bourses de mobilité permettraient de soutenir financièrement la délocalisation des étudiants en région. Le montant de la bourse serait annuel et pourrait s’élever à 7 500 \$ pour la durée normale du programme d’études. Elles seraient offertes aux étudiants extérieurs à la région et aux étudiants de la région dont la résidence est éloignée de l’établissement. Les cégeps retenus seraient ceux situés dans des régions administratives particulièrement confrontés à des défis démographiques. Chaque établissement recevrait 2 500 \$ supplémentaire par étudiant pour la promotion des bourses, bonifier les bourses en fonction de spécificités locales (éloignement, transport, alimentation, etc.), mettre en place des activités d’accueil et d’intégration, etc. Pour les ententes de délocalisations (volet 4 de l’annexe R108), le financement peut notamment être utilisé par les cégeps pour la promotion et l’implantation de l’entente ainsi que les activités éducatives de la formation spécifique. Volet 2 : La présente mesure vise également à soutenir le développement d’une antenne universitaire en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ce projet a pour objectifs d’améliorer le déploiement des services universitaires afin de structurer davantage l’offre de formation dans la région, d’augmenter les activités de formation et d’en assurer la stabilité ainsi que d’augmenter l’inscription et la diplomation dans la région. De plus, ce projet vise à améliorer l’arrimage avec les entreprises de la région et la rétention des jeunes dans la région ainsi qu’à créer des maillages et établir des collaborations en matière de recherche entre l’UQAR et le Cégep de la Gaspésie et des Îles, les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) et les organisations socioéconomiques de la région. Les principaux points de services seront rattachés aux campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles. La création d’un deuxième bureau est envisagée dans la région de la Baie-des-Chaleurs (à Chandler) afin d’assurer une présence et une couverture des services universitaires dans ce secteur.
Cas concret de la mesure. Décrire sommairement un exemple d’un cas concret pour un bénéficiaire de la mesure. Exemple, David a deux enfants, dont un des deux va à la garderie et a besoin d’un soutien.
Volet 1 : Un étudiant de la grande région de Montréal pourrait bénéficier d’une bourse mobilité pour faire son DEC préuniversitaire ou technique au cégep de Matane. La bourse couvrirait les coûts supplémentaires pour vivre en région.
Volet 1 : Jonathan habite à Montréal. Grâce à une entente de délocalisation entre les cégeps du Vieux-Montréal et de l’Abitibi-Témiscamingue, il peut suivre les trois premières sessions de son programme d’études techniques en habitant chez ses parents et terminer ses études en région tout en augmentant ses possibilités d’obtenir un emploi dans son domaine dans cette région.
Volet 2 : Mélissa termine son diplôme d’études collégiales en soins infirmiers au Cégep de la Gaspésie et des Îles. Grâce à la présente mesure, elle décide de poursuivre sa formation au niveau universitaire, dans sa région. Elle travaille simultanément à temps partiel, contribuant à la santé et au bien-être de la population gaspésienne tout en poursuivant ces études.
Objectif(s). Indiquer les cibles quantitatives et/ou qualitatives visées. S’il s’agit de la prolongation d’une mesure existante, ou que cette mesure a déjà été en vigueur par le passé, indiquer quel en a été le bilan. Par exemple, les emplois créés, les investissements, le nombre de projets soutenus, le nombre

Volet 1 : Étudiants bénéficiaires d'une bourse mobilité:

2022-2023: 600 étudiants

2023-2024: 2000 étudiants

2024-2025: 2800 étudiants

2025-2026: 3900 étudiants

2026-2027: 5000 étudiants

Pour les ententes de délocalisation, 1 M\$ permet de financer 10 ententes annuellement (50 000 \$ par cégep, par entente). La bonification demandée de 1,6 M\$ permettrait de soutenir un projet d'entente par établissement (52 cégeps et constituantes).

Volet 2 : Le développement d'une antenne universitaire en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine vise à concentrer les efforts autour de quatre domaines de formation :

- Sciences de la gestion : le démarrage d'une cohorte au baccalauréat chaque année et des programmes courts de premier cycle est retenu;
- Sciences infirmières : les besoins à moyen et long termes demeureront très élevés. 210 infirmières devront être formées pour faire face aux départs à la retraite dans les 10 prochaines années. Le démarrage d'une cohorte au baccalauréat chaque année est envisagé;
- Travail social : l'analyse préliminaire des besoins fait état que 10 % des travailleurs sociaux deviendront admissibles à la retraite d'ici 10 ans. Il est envisageable de démarrer une cohorte de manière périodique;
- Éducation : une analyse des besoins est en cours. Les besoins exprimés concernent la formation de personnel enseignant et celle du personnel-cadre.

Cette mesure permettra également l'embauche de ressources humaines bien rémunérées dans la région : embauche de ressources humaines supplémentaires en enseignement (professeurs et chargés de cours) et en soutien au fonctionnement de l'antenne (professionnels et soutien administratif).

Clientèle et région visées.

Indiquer le type et les caractéristiques des bénéficiaires de la mesure (ex. individus, groupes, secteurs, municipalités, etc.) ainsi que leur nombre.

Volet 1 :

- Les bourses seraient offertes aux étudiants extérieurs à la région et aux étudiants de la région dont la résidence est éloignée de l'établissement.
- Les cégeps retenus seraient ceux situés dans des régions administratives particulièrement confrontés à des défis démographiques.
- Tous les cégeps de toutes les régions peuvent conclure des ententes de délocalisation.

Volet 2 : Le développement d'une antenne universitaire de l'UQAR vise à offrir un choix de formation universitaire aux diplômés du Cégep de la Gaspésie et des Îles ainsi qu'aux personnes en emploi situées dans cette région qui souhaitent rehausser leurs compétences.

Plan d'action ou stratégie interministériel.

Indiquer si la mesure s'inscrit dans une stratégie ou un plan d'action déployé et l'identifier le cas échéant.

Nom du plan d'action ou de la stratégie	Régionalisation ?		
Ministère porteur	MES	Priorisation par le ministère collaborateur	...

Si la mesure s'inscrit dans le Plan pour une économie verte, préciser si la mesure aura pour effet de réduire les GES.

Initiatives liées à la mesure ou qui visent un objectif semblable.	

Indiquer ici les autres initiatives mises en place ou annoncées qui ont un lien avec la mesure existante. Indiquer ici si la mesure existe dans d'autres juridictions.

Volet 2 : Concernant le projet d'antenne universitaire, le MES finance depuis l'année 2021-2022 une initiative semblable en Côte-Nord. En effet, le Ministère finance le projet Alliance, qui regroupe l'UQAR et l'UQAC, à hauteur de 1,5 M\$ par année par l'intermédiaire de la règle budgétaire 1.2.1. Missions particulières. Par souci d'équité et de cohérence, le Ministère devrait financer ce projet au même titre que celui sur la Côte-Nord.

Indiquer ici les gestes à poser et/ou les conditions préalables à la mise en place de la mesure. Par exemple, des modifications législatives ou réglementaires à faire adopter, des consultations, l'implication préalable de partenaires, etc.

Volet 2 : Bonification de la règle budgétaire 1.2.1 Missions particulières à hauteur de 1,35 M\$ pour prendre en compte la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et soutenir l'UQAR pour ce faire.

Identifier le directeur ou les professionnels responsables de chaque mesure dans votre organisation qu'un représentant du ministère des Finances pourrait contacter pour obtenir des précisions sur la mesure. Identifier une personne au niveau opérationnel (ex. directeur) et une personne de la direction des ressources financières (ou la personne responsable de la partie PQI de la mesure, le cas échéant). Inscrire les coordonnées de la personne responsable de la mesure dans le ministère ou organisme en collaboration, le cas échéant.

Commentaires ou informations additionnels sur la mesure.
Inscrire ici toute autre information que vous jugez pertinente à l'analyse de la mesure.

Volet 2 : Les acteurs régionaux demandent et appuient une bonification de la desserte universitaire dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Cet appui du gouvernement irait dans le sens des revendications régionales. Par ailleurs, ce projet d'antenne pourrait envoyer un message fort à la population de cette région que des services universitaires sont désormais accessibles sur le territoire. Cela pourrait sans doute permettre d'intéresser plusieurs jeunes à la formation universitaire.

Inscrire les mesures nécessitant d'être inscrites au PQI et pour chaque mesure :

- Indiquer si l'immobilisation financée fait partie du périmètre comptable, et le cas échéant, pour quel ministère ou entité du gouvernement;
- Indiquer les crédits requis et la dépense comptable consolidée (pour les projets appartenant au périmètre comptable du gouvernement) liés à la répartition annuelle des investissements du PQI.

Périmètre comptable : Ministère ou entité :

Calcul : Impact financier =

(en millions de dollars)

[illegible][illegible]

(3) Seulement pour les projets d'investissement appartenant au périmètre comptable du gouvernement, indiquer la dépense comptable (amortissement) sans la dépense en intérêt. Pour les projets d'investissement des entités n'appartenant pas au périmètre comptable du gouvernement, ne rien indiquer.

1 2 3 ...

Franck Fassion

De: Sébastien Lacroix
Envoyé: 22 septembre 2021 08:20
À: Franck Fassion
Cc: Alice Ndayegamiye
Objet: FW: Documents promis - Antenne universitaire en Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
Pièces jointes: Microsoft Word - Proposition_antenne_universitaire_GIM.docx.pdf;
Antenne_universitaire_GIM_sommaire.pdf

Catégories: pour suivi à venir

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/PIV/MES_w3_couleur.png]

Bonjour Franck,

Informellement, l'UQAR nous a transmis des documents qui seront prochainement soumis à la ministre. Cela nous permettra de débiter la lecture et la réflexion quant à ce projet d'antenne universitaire en Gaspésie.

Aucune action attendue à court terme, mais on peut s'attendre à ce que ce dossier ressurgisse dans quelques semaines...

Merci beaucoup !

Sébastien

-----Original Message-----

From: Marc-André Thivierge <marc-andre.thivierge@mes.gouv.qc.ca>
Sent: September 21, 2021 9:14 PM
To: Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>
Cc: Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>; Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>; Sébastien Lacroix <Sebastien.Lacroix@mes.gouv.qc.ca>
Subject: TR: Documents promis - Antenne universitaire en Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/PIV/MES_w3_couleur.png]

Info.

François a l'amabilité de nous faire suivre en avance ce qui va circuler sous peu.

Ça nous permet d'amorcer notre lecture et nos réflexions.

Merci

MA

-----Message d'origine-----

De : Deschênes François <Francois_Deschenes@uqar.ca> Envoyé : 21 septembre 2021 19:32 À : Marc-André Thivierge <marc-andre.thivierge@mes.gouv.qc.ca>
Objet : Documents promis - Antenne universitaire en Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine

Bonjour Marc-André,



Si tu as des questions, n'hésite surtout pas.

Merci!

FD

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Franck Fassion

De: Sébastien Lacroix
Envoyé: 7 octobre 2021 09:15
À: Franck Fassion
Cc: Alice Ndayegamiye
Objet: FW: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Pièces jointes: Lettres d'appui_antenne GIM.pdf; Proposition_antenne_universitaire_GIM.pdf; Sommaire_exécutif_antenne_universitaire_GIM_.pdf



PTI, Christina a demandé une rencontre au sujet de l'UQAR en Gaspésie. Je sais que tu connais bien le dossier, mais je préfère t'en aviser afin que tu puisses d'y préparer. La rencontre aurait lieu la semaine prochaine ou l'autre d'après.

Merci,

Sébastien

From: Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>
Sent: October 6, 2021 6:04 PM
To: Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>
Cc: Marc-André Thivierge <marc-andre.thivierge@mes.gouv.qc.ca>; Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>; Sébastien Lacroix <Sebastien.Lacroix@mes.gouv.qc.ca>; Christian Lavoie <Christian.Lavoie@mes.gouv.qc.ca>
Subject: TR: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Bonjour Alice,

PTI. La demande a également été transmise à la ministre ce jour.

J'imagine que les équipes sont bien au fait de ce projet d'antenne de l'UQAR. 😊

Serait-il possible de prévoir une rencontre avec les collègues concernés afin de me faire un topo sur le dossier?

Un grand merci!

Christina

Christina Vigna LL.B, LL.M

Directrice générale

Direction générale des affaires universitaires,

étudiantes et interordres

Ministère de l'Enseignement supérieur

Édifice Marie-Guyart, 18^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

De : Bureau de la vice-rectrice à la planification et aux partenariats <vrpp@uqar.ca>

Envoyé : 6 octobre 2021 15:58

À : Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Rectorat <recteur@uqar.ca>

Objet : Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Bonjour,

Merci et bonne journée.

Mélanie Gagnon, Ph. D.

Vice-rectrice à la planification et aux partenariats

UQAR, campus de Lévis

1595, boul. Alphonse-Desjardins

Lévis (Québec) G6V 0A6

418 833-8800, poste 3333, bureau 2002

www.uqar.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux :



Ce courriel, incluant les pièces jointes, est confidentiel et est adressé exclusivement au destinataire. Il est strictement interdit à toute autre personne de diffuser, distribuer ou reproduire ce message. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez immédiatement le détruire et aviser l'expéditeur. Merci.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Franck Fassion

De: Sébastien Lacroix
Envoyé: 12 novembre 2021 11:50
À: Franck Fassion
Cc: Alice Ndayegamiye
Objet: FW: Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées



PTI, les infos complémentaires au début de cette chaine de courriel.

From: Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>
Sent: November 12, 2021 11:39 AM
To: Sébastien Lacroix <Sebastien.Lacroix@mes.gouv.qc.ca>
Cc: Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>
Subject: TR: Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées



Bonjour Sébastien,

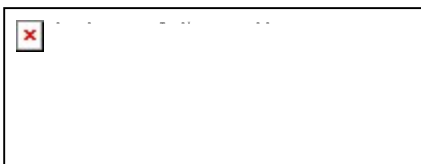
Voir complément d'information ci-dessous en lien avec la demande de l'UQAR d'une antenne en Gaspésie.

Quand est-il prévu que ce dossier soit analysé et puisse monter au cabinet?

Merci!

Valérie

De : Simona Pavel
Envoyé : 12 novembre 2021 11:28
À : Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées



Bonjour Valérie,

SVP prendre connaissance de la demande du Cabinet ci-dessous.

Merci.
Simona

De : Mélanie Savard

Envoyé : 12 novembre 2021 10:37

À : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>; Sébastien Bédard <Sebastien.Bedard@mes.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées



Bonjour,

Voir svp courriel du cabinet ci-dessous et me revenir.

Merci et bonne journée!

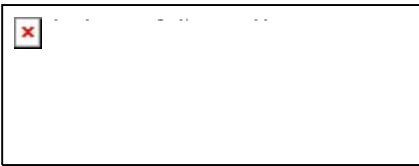
Mélanie

De : Isabelle Desrochers-Galipeau

Envoyé : 12 novembre 2021 10:33

À : Mélanie Savard <melanie.savard@mes.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées



Bonjour Mélanie,

La ministre a rencontré l'UQAR concernant une antenne en Gaspésie.

Elle leur a posé quelques questions concernant la pénurie de main-d'œuvre.

Je vous transfère la réponse reçue, pour votre information.

Je sais que ce projet est en analyse au secteur.

Peux-tu me dire quand il est prévu de monter ce dossier au cabinet ? (pas d'urgence)

Merci,

Isabelle

De : Deschênes François <Francois.Deschenes@uqar.ca>

Envoyé : 12 novembre 2021 09:50

À : Isabelle Desrochers-Galipeau <Isabelle.Desrochers-Galipeau@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Yolaine Arseneau <YArseneau@cegepgim.ca>

Objet : Suivi - rencontre du 3 novembre : informations demandées

Bonjour Isabelle,



Salutations,

FD

CC. Yolaine Arseneau





Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Franck Fassion

De: Sébastien Lacroix
Envoyé: 12 novembre 2021 11:51
À: Franck Fassion
Cc: Alice Ndayegamiye
Objet: FW: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Pièces jointes: Lettre d'appui_Technocentre TIC.pdf; Lettre d'appui_MERINOV.pdf; Lettre d'appui_Députée de Gaspé.pdf; Lettre d'appui_Député des îles.pdf; Lettre d'appui_AQIP.pdf; Lettre d'appui CNF.pdf; Lettre d'appui_Nergica.pdf; Lettre_d'appui_CRPMT.pdf



PTI et ajouts au dossier, les lettres d'appui ci-jointes.

Merci,

Sébastien

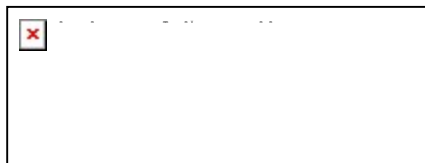
From: Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>
Sent: November 12, 2021 11:40 AM
To: Sébastien Lacroix <Sebastien.Lacroix@mes.gouv.qc.ca>
Cc: Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>; Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>
Subject: TR: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Complément d'info en lien avec le projet d'antenne de l'UQAR en Gaspésie.

Valérie

De : Marc-André Thivierge
Envoyé : 12 novembre 2021 11:17
À : Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>; Maude-Émilie Roy <Maude-Emilie.Roy@mes.gouv.qc.ca>; Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Complément d'info.

De : Rectorat <recteur@uqar.ca>
Envoyé : 12 novembre 2021 11:11

À : ministre_MES <ministre_MES@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Marc-André Thivierge <marc-andre.thivierge@mes.gouv.qc.ca>; yarseneau@cegepgim.ca

Objet : RE: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Pour François Deschênes, recteur

Sonia Landry

Adjointe administrative

Rectorat

Université du Québec à Rimouski

418 724-1410 - D-206

www.uqar.ca



De : Rectorat

Envoyé : 6 octobre 2021 15:57

À : ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Cc : marc-andre.thivierge@mes.gouv.qc.ca; Deschênes François <Francois_Deschenes@uqar.ca>; yarseneau@cegepgim.ca; Rectorat <recteur@uqar.ca>

Objet : Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

François Deschênes
Recteur
Université du Québec à Rimouski

Yolaine Arseneau
Directrice générale
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Franck Fassion

De: Alice Ndayegamiye
Envoyé: 20 janvier 2022 16:44
À: Franck Fassion; Catherine Bouchard
Cc: Nathalie Poulin
Objet: TR: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Allo,

Pour faire la lumière dans ce dossier.

Alice

Alice Ndayegamiye, M. Sc., MBA
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 18e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
www.education.gouv.qc.ca

De : Christina Vigna
Envoyé : 20 janvier 2022 16:28
À : Alice Ndayegamiye <Alice.Ndayegamiye@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Catherine Gendreau <Catherine.Gendreau@mes.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Voir la suite du dossier UQAR. Je crois que c'est de la bonification de 1.35 M\$ auquel le recteur réfère.

De : Valérie Vincent
Envoyé : 13 octobre 2021 15:51
À : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>
Cc : Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Bonjour Simona,

La commande 2 du SC-45858 portait sur une demande de rencontre entre le ministre Jonatan Julien, responsable de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, et des maires de cette région. Il n'y a pas d'enjeu à accepter cette rencontre afin d'en connaître davantage sur l'avis des maires de la région.

Par ailleurs, dans le courriel ci-bas, le recteur de l'UQAR et la DG du cégep de la Gaspésie et des Îles demandent une rencontre avec la ministre. Il n'y a pas d'enjeu à accepter cette rencontre afin d'en connaître davantage sur le projet si la ministre ne se commit pas sur la faisabilité du projet.

Sur le fond, la création d'une nouvelle antenne universitaire demande beaucoup d'analyses au sein des différents secteurs du Ministère. Les infrastructures, le financement et l'académique sont tous concernés. Analyser la demande, établir les collaborations et mener le projet à terme prendra du temps. À notre avis, et sous réserve des collègues des autres secteurs, il n'est pas réaliste de penser qu'un avis complet puisse être remis avant le 1^{er} décembre. Entre autres enjeux majeurs, notons que l'UQAR demande une bonification pécuniaire substantielle (1,35 M\$/an plutôt que le 0,1 M\$/an actuel). Toujours sous réserve de l'avis des collègues des autres secteurs, nous pensons qu'il pourrait être envisagé, si le Ministère va de l'avant et décide de financer ce projet, qu'une demande budgétaire à cet effet puisse être soumise dans le cadre du Budget 2022.

En espérant que ces informations soient utiles, nous demeurons disponibles.

Valérie

De : Simona Pavel

Envoyé : 13 octobre 2021 11:13

À : Valérie Vincent <valerie.vincent@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Christina Vigna <christina.vigna@mes.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Importance : Haute



Bonjour Valérie,

Pourrais-tu vérifier, s'il te plaît?

Merci.

Simona

De : Mélanie Savard

Envoyé : 13 octobre 2021 10:15

À : Simona Pavel <simona.pavel@mes.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Importance : Haute



Bonjour Simona,

Le SC-45858com2 nous a été transmis pour approbation hier. Je n'ai pas encore eu le temps d'en prendre connaissance. Est-ce possible svp de vérifier auprès de l'équipe si les documents transmis répondent à la nouvelle demande ci-dessous? Sinon, il faudrait svp produire un avis à ce sujet et nous le transmettre d'ici la fin de la semaine. Svp me le confirmer et je pourrai ouvrir une commande 3 (et me dire si des collaborations sont nécessaires).

Merci!

Mélanie

De : Isabelle Desrochers-Galipeau

Envoyé : 13 octobre 2021 09:07

À : Mélanie Savard <melanie.savard@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Marie-Josée Harvey <marie-josée.harvey@mes.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Bonjour Mélanie,

En complément d'information concernant ma précédente demande.
Est-ce possible d'avoir votre avis d'ici vendredi ?

Merci,

Isabelle

De : Rectorat <recteur@uqar.ca>

Envoyé : 6 octobre 2021 15:57

À : ministre_MES <ministre_MES@mes.gouv.qc.ca>

Cc : Marc-André Thivierge <marc-andré.thivierge@mes.gouv.qc.ca>; Deschênes François
<Francois_Deschenes@uqar.ca>; yarseneau@cegepgim.ca; Rectorat <recteur@uqar.ca>

Objet : Proposition d'antenne de l'UQAR en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

François Deschênes
Recteur
Université du Québec à Rimouski

Yolaine Arseneau
Directrice générale
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I
DROIT D'ACCÈS

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.



24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.



34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.



37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.



39. Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.

1982, c. 30, a. 39.



48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.



Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).